



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E57498

VALABLE JUSQU'AU 14/06/2026

ÉDITÉ LE 05/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1930

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 07/03/2002
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON B672820321

Siret : 672 820 321 00020

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4303025-0

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1277885

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1277885

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : ENTREPRISE BOLE-RICHARD SARL

21 RUE NEUVE
25330 DESERVILLERS

Téléphone : 03 81 86 62 03

Portable : 06 75 51 56 37

Fax :

Site Internet : www.maisons-bole-richard.fr

E-mail : chantal@bole-richard.fr

Responsabilité légale :
BOLE - RICHARD JÉRÔME GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	15/04/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	15/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.